

Paris, le 9 mars 2015
CP035 - 2015

Point d'étape du projet « Satellite à propulsion électrique »

Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, a participé lundi 9 mars, au Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, à la revue des plans « Aéronautique et Spatial », figurant parmi les 34 projets de la Nouvelle France Industrielle (NFI) retenus par le Président de la République. C'est dans ce cadre que le CNES a été désigné Chef du Projet « Satellite à propulsion électrique ».

Cette réunion, consacrée à la revue des plans « Aéronautique et Spatial », était présidée par Emmanuel Macron, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.

La moitié du chiffre d'affaires de l'industrie spatiale européenne est aujourd'hui liée aux satellites commerciaux de télécommunications qui représentent un marché en forte croissance, principalement à l'exportation. Domaine d'excellence de l'industrie française, ils sont principalement fabriqués en France et pour maintenir sa présence forte sur ce marché, l'industrie doit rapidement s'adapter à ses évolutions, face en particulier à l'apparition récente des plateformes à propulsion électrique, plus légères et moins chères. A l'horizon 2020, les satellites « Tout Electrique » représenteront plus de 50% des ventes. Le plan mis en place dans le cadre des 34 projets de la NFI, dont le CNES s'est vu attribuer la responsabilité, vise à accompagner la conception, le développement et la validation en vol par Airbus Defence & Space et Thales Alenia Space (TAS) de leurs plateformes à propulsion électrique et par Snecma, de son propulseur électrique de forte puissance qui en sera une composante essentielle.

La phase de développement (2014-2016) est en cours, les contrats notifiés par le CNES étant financés à hauteur de 25 millions d'euros par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Par la suite, une phase de validation en vol (2017-2018) démontrera la performance des produits développés : ce sera en tout premier lieu le cas pour la plateforme Eurostar d'ADS et le propulseur PPS 5000 de Snecma avec le satellite EUTELSAT 172B d'Eutelsat, prévu pour être lancé par Ariane 5 en 2017. Le PIA financera également une partie des activités de validation en vol correspondantes. Au total, les efforts concertés de l'Etat, du CNES et de l'industrie ont rapidement porté leurs fruits : après une année 2013 difficile, 2014 a vu ADS et TAS signer neuf contrats, soit près de 40% du marché mondial. De plus, trois de ces contrats concernent des satellites « Tout Electrique » et couvrent toute la gamme des besoins, du plus léger au plus puissant, ce qui démontre la pertinence et le potentiel commercial des produits développés dans le cadre de ce projet.

A l'issue de la présentation aux Ministres, Jean-Yves Le Gall a déclaré : « Ce point d'étape s'est révélé particulièrement utile puisqu'il a démontré que le projet « Satellite à propulsion électrique » de la NFI joue pleinement son rôle, en nous mettant en position de relever le défi auquel nous sommes confrontés. Le CNES met ainsi tout en œuvre pour que l'industrie s'adapte au mieux à un contexte concurrentiel en rapide et forte évolution, démontrant ainsi une fois encore qu'il est un formidable vecteur d'innovation au service de l'emploi. »

Contacts

Pascale Bresson
Alain Delrieu
Julien Watelet

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 74 04
Tél. 01 44 76 78 37

pascale.bresson@cnes.fr
alain.delrieu@cnes.fr
julien.watelet@cnes.fr

